

Les évêques allemands

65

Une mission en de nombreux services variés

Sur l'identité des organismes
et initiatives ecclésiaux
partout dans le monde d'aujourd'hui

6 avril 2000

Une mission en de nombreux services variés

Sur l'identité des organismes et initiatives ecclésiaux
partout dans le monde d'aujourd'hui

le 6 avril 2000

Editeur:
Secrétariat de la Conférence épiscopale allemande
Kaiserstrasse 163, D-53113 Bonn

Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	6
I. La mission chrétienne d'aujourd'hui	8
1. La mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui	8
2. Une mission en de nombreux services variés	9
3. Fondements de la mission ecclésiale pour le salut du monde	9
4. Le salut vient de Dieu	10
5. Orientation vers les pauvres et compréhension du salut intégral	10
6. Action de salut dans les situations concrètes	11
7. Mission de l'Eglise universelle, sous la responsabilité des Eglises locales	11
8. La mission des chrétiens conscients de ses moments historiques de lumière et d'obscurité	12
II. Le profil des organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde	12
9. Principaux paramètres de leur orientation	12
10. Vie et action inspirées de l'Evangile	13
11. Etre ecclésiastique	13
12. Etre avocat à manière prophétique	13
13. Doctrine sociale chrétienne	14
14. Education des consciences	14
15. Partenariats des Eglises locales	15
16. Coopération œcuménique	15
17. Coopération avec les membres d'autres religions	16
18. Coopération avec tous les hommes de bonne volonté	16
Conclusions	17
19. De nombreux services variés, un témoignage unique	17

Annexe

Initiatives et organismes ecclésiaux partout dans le monde actifs à l'échelle interdiocésaine	18
Communautés religieuses à vocation missionnaire	18
MISSIO - Aix-la-Chapelle et Munich	20
Œuvre pontificale de l'enfance missionnaire en Allemagne	22
Œuvre pontificale des femmes missionnaires en Allemagne	23
MISEREOR, œuvre épiscopale d'aide	25
ADVENIAT, action épiscopale	27
RENOVABIS, action de solidarité	28
Caritas internationale	30
Commission allemande Justice et Paix	31
Adresses	33

Avant-propos

Le concile de Vatican II a instamment rappelé à la mémoire des croyants la responsabilité mondiale qu'assument les Eglises locales. Il y a 25 ans, le Synode conjoint des évêques de la République fédérale d'Allemagne a tiré, pour l'Eglise de notre pays, les conséquences des décisions conciliaires.

Depuis, la situation mondiale a fondamentalement changé. Des défis nouveaux caractérisent notre situation actuelle, parmi eux l'émergence de théories religieuses pluralistes et l'avènement d'un grand nombre d'organisations et initiatives qui prônent une solidarité mondiale dans la lutte pour la justice et le développement de l'homme.

Avec ce qui précède en toile de fond, le présent document a été élaboré par la Commission des affaires de l'Eglise universelle de la Conférence épiscopale allemande, en dialogue avec les initiatives et organismes ecclésiaux partout dans le monde interdiocésains, en particulier avec les communautés religieuses à vocation missionnaire et les œuvres d'entraide.

«Une mission en de nombreux services variés» décrit la responsabilité mondiale de l'Eglise, née d'un entendement complet de l'évangélisation. Il s'agit des fondements théologiques et de la motivation, communs à tous les initiatives, il s'agit aussi de la coopération vers laquelle ils doivent tendre malgré toute la pragmatique „division du travail“. Il s'agit enfin, priorité non des moindres, de la relation des organismes aux différents diocèses et à la Conférence épiscopale allemande.

C'est dans l'espoir de conférer un élan nouveau aux efforts conjoints, accomplis au titre de la responsabilité de l'Eglise universelle, que l'assemblée plénière de la Conférence épiscopale allemande a établi ce document le 16 mars 2000. Je remercie la Commission des affaires de l'Eglise universelle ainsi que tous les agents, et espère que la collaboration intensive entre les organismes et les initiatives ecclésiaux partout dans le monde pour les partenaires qui attendent notre aide dans le monde entier, deviendra une bénédiction.

Mayence, le 6 avril 2000

Mgr. Karl Lehmann
Président de la Conférence épiscopale allemande

Introduction

La situation actuelle de l'humanité est formée par un développement qui visiblement ne cesse de s'accélérer, résumé en un terme percutant, la mondialisation. Nous entendons par là un processus irréversible, regorgeant de chances mais aussi de risques: une interdépendance croissante, ignorant les frontières, de tous les espaces économiques nationaux et régionaux; la circulation internationale sans obstacles des capitaux; le développement des communications et des transports; la révolution de la technologie informatique; des mouvements migratoires croissants et diversement motivés; avec pour conséquence la rencontre de gens originaires de différents peuples, cultures, religions et systèmes politiques, une rencontre d'une ampleur inimaginable jusqu'à présent, autant d'éléments vécus comme une expérience enrichissante mais aussi comme une source de désorientation.

Ainsi, la mondialisation éveille des craintes qui font bien souvent se réenflammer les conflits nationalistes, ethniques et ceux alimentés par les intégrismes idéologiques et religieux.

La mondialisation devance les efforts visant une politique gouvernementale mondialiste, politique nécessaire pour assurer les chances des pays assez pauvres, pour accorder leur place aux pauvres, pour qu'ils deviennent eux-mêmes, assistés par la «solidarité mondiale» les vecteurs de leur propre développement, d'un développement servant la dignité de l'homme.

C'est donc tout particulièrement l'heure d'une Eglise dédiée au catholicisme, à une mission universelle et mondiale, synonyme de responsabilité, une Eglise que 2000 ans d'histoire consacrent simultanément plus ancien «acteur mondial».

Dans un tel contexte et toujours animés par l'élan avec lequel Vatican II a fait renaître, a approfondi l'entendement global de l'évangélisation et de la forme particulière de responsabilité mondiale assumée par l'Eglise, nous nous demandons comment maintenir vivante notre éternelle tâche missionnaire dans la conscience de tous les membres de l'Eglise, face notamment aux «théories pluralistes» qui prêtent une validité égale à toutes les religions.

Nous nous demandons en même temps comment, en protégeant notre identité, nous pouvons contribuer à bâtir une société mondiale plus juste et plus solidaire.

Dans la société plurielle d'aujourd'hui, des communautés d'obédiences philosophiques les plus diverses diffusent leurs messages, des organisations et initiatives diversement marquées - religieuses ou non, gouvernementales ou non – pour des raisons différentes prennent soin à la misère humaine et agissent ainsi au service de la solidarité mondiale. Nous devons pour cela réfléchir aux fondements et motifs théologiques particuliers de

notre engagement, et *rendre volontairement raison de l'espérance qui est en nous* (cf. 1 P 3,15).

Le présent document veut relever ces défis, présenter tout ce que les organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde ont en commun, et promouvoir ainsi la coopération entre eux.

I. La mission chrétienne d'aujourd'hui

1. La mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui

A tout moment, l'Eglise a la mission de proclamer l'Evangile du royaume de Dieu - en même temps l'Evangile de la vie, de la liberté, de la justice et de la réconciliation - comme lui a confiée Jésus Christ jusqu'aux confins de la Terre, et d'en témoigner devant tous les hommes (Mc 16,15; Mt 28, 19-20; Ac 1,8). L'Eglise poursuit de la sorte la mission de Jésus, venu sur Terre pour apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres (Lc 4,18). Ainsi, «l'Evangélisation est ... la vocation véritable de l'Eglise, son identité la plus profonde» (cf. *Evangelii nuntiandi*, 14). Comme l'apôtre Paul, elle doit dire d'elle-même: «Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile!» (1 Co 9,16). A la fois Bonne Nouvelle et nouvelle libératrice, l'Evangile répond en même temps aux questions et aspirations les plus profondes des hommes. Pour cette raison, la proclamation de la Bonne Nouvelle chrétienne doit prendre conscience des «signes du temps» par le verbe et par l'action, et savoir les interpréter (*Gaudium et spes*, 1; 11 et autres); l'Evangile doit répondre aux questions des hommes et se pencher sur les problèmes de leur époque. L'Eglise doit ainsi, à la lumière de l'Evangile, apporter sa contribution spécifique à l'édification d'un monde plus juste et plus solidaire. A l'instar d'un levain, l'Eglise doit introduire son message dans tous les domaines de la vie et de la culture humaines (cf. Mt 13,33).

Les organismes ecclésiaux partout dans le monde constituent un important itinéraire par lequel l'Eglise en Allemagne apporte sa contribution. Ces organismes ont été fondés en des occasions différentes et avec des finalités différentes; ils ont diversement fait leurs preuves dans la proclamation (Martyria), en particulier dans la missio ad gentes, et dans l'action socio-caritative (Diakonia). En présence de situations dangereuses, de catastrophes ou de détresses aiguës, ils ne mènent aucun débat de principe, ils apportent immédiatement une aide efficace, tels le Samaritain qui toutes affaires cessantes aida le voyageur blessé au bord de la route (cf. Lc 10,25-37). Par-delà l'aide aux personnes en détresse et victimes de catastrophes, ces organismes ont aussi pour but d'apporter une aide structurelle. Leur mobilisation socio-caritative, leur engagement politique dans le développement sont centrés sur les pauvres (cf. aussi la section 5.). Tous les organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde collaborent, tout en préservant leur identité, avec des institutions et groupements de différents horizons. Ils témoignent à la fois dans l'Eglise et dans la société du motif, de l'objectif et de l'orientation de leur engagement chrétien. L'aide de l'Eglise est plus qu'un simple doublement des campagnes d'aide qui existent autrement.

2. Une mission en de nombreux services variés

La mission ecclésiale pour le salut du monde est *une*. Néanmoins, elle s'épanouit par un grand nombre de missions qui s'expriment dans les diverses Eglises locales, dans différentes institutions et initiatives. Parmi eux figurent depuis très longtemps déjà en Allemagne les communautés religieuses à vocation missionnaire de l'Eglise catholique. Motivés par l'encyclique *Fidei donum* du Pape Pie XII, fortifiés par les décisions du concile de Vatican II, des prêtres séculiers travaillent depuis, partout dans le monde, au service d'Eglises locales d'outre-mer, et plus récemment pour celles d'Europe de l'Est.

Dans le domaine de compétence de la Conférence épiscopale allemande, certains grands organismes interdiocésains intègrent la mission de l'Eglise dans leur enseigne. Parmi eux figurent MISSIO à Aix-la-Chapelle et Munich (cf. Mc 16,15; Mt 28,19-20), l'Œuvre pontificale de l'enfance missionnaire (Mc 10, 13-16; Mt 19, 13-15) et l'Œuvre pontificale des femmes missionnaires (Lc 24,10; Jn 20,18). D'autres œuvres montrent, par le nom qu'elles se sont données, leur alliance profonde avec le cœur de la mission de l'Eglise. MISEREOR et CARITAS INTERNATIONAL rappellent l'amour de Jésus pour les personnes qui souffrent, qu'il faut sauver de leur détresse et aider à se libérer pour qu'elles puissent vivre dans la dignité (cf. Mt 8,2 par.; Mt 4,4 par.; Lc 10, 25-27); ADVENIAT rappelle l'avènement du règne de Dieu (cf. Mc 1,5; Mt 6,10 par.); RENOVABIS rappelle le renouveau de la terre par la force de l'Esprit Saint (cf. Ps 104,30; Ac 1,8 et 2,14-24). Sans oublier les nombreux partenariats, les nombreuses initiatives prises par les différents diocèses et leurs paroisses, mais aussi par des associations et groupements.

3. Fondements de la mission ecclésiale pour le salut du monde

Les fondements de la mission ecclésiale pour le salut du monde figurent, définis pour notre temps dans les documents de Vatican II (et en particulier dans *Lumen gentium*; *Gaudium et spes*; *Ad gentes*), dans la lettre post-synodale *Evangelii nuntiandi* du Pape Paul VI, dans l'encyclique *Redemptoris missio* du Pape Jean Paul II et dans les encycliques sociales des papes. Ils se retrouvent en outre dans les décisions prises par le Synode conjoint des évêques de la République fédérale d'Allemagne (*Notre espoir. Une profession de foi à notre époque*; *Service missionnaire rendu au monde*; *La contribution de l'Eglise catholique, en République fédérale d'Allemagne, au développement et à la paix*) et dans la déclaration *Justice pour tous* publiée par la Commission allemande Justice et Paix. Ces acteurs de l'Eglise universelle fondent leur travail, leur réflexion théologique et pastorale, leurs efforts de relations publiques sur ces textes, et forment avec eux les consciences.

4. Le salut vient de Dieu

Dans sa mission de salut, l'Eglise rend présente l'affection sur le monde par Dieu trinitaire. Cette affection commence avec la création par laquelle Dieu fait participer le monde à sa réalité, à sa vérité et à sa bonté. Même lorsque les hommes trahirent la confiance de Dieu, tombèrent dans le péché et commirent des fautes, Dieu leur est resté fidèle. A plusieurs reprises, il a offert son alliance aux hommes, par Noé à tous les peuples dans l'ordre cosmique, par Abraham, Moïse et les prophètes au peuple d'Israël. L'expression capitale et insurpassable de l'affection de Dieu pour le monde réside dans l'avènement de Jésus Christ, par lequel Dieu a accepté chaque individu (*Gaudium et spes*, 22). Jésus Christ est le médiateur du salut que Dieu veut offrir à tous les hommes (cf. 1 Tm 2,4-5). Par l'Esprit Saint, Jésus Christ demeure activement présent dans l'Eglise et dans le monde, jusqu'à leur achèvement. L'Esprit Saint est comme l'âme de l'évangélisation (*Redemptoris missio*, 21-30). Nous devons donc, à la lumière de l'Evangile du Jésus Christ, emprunter les multiples chemins de l'histoire du salut et de la guérison dans l'histoire de l'humanité, et l'aider, dans l'esprit du Christ, à atteindre sa plénitude et sa pleine réalisation. Dans cet entendement global, la proclamation missionnaire demeure essentielle. Elle est très loin d'être terminée voire dépassée. Là où il s'agit d'ouvrir accès à l'action divine dans la conception du monde par les hommes et dans leur existence quotidienne, la proclamation missionnaire a des points communs étroits avec le dialogue interreligieux. Ce dialogue n'est pas tout, mais néanmoins un composant essentiel de l'évangélisation (*Evangelii nuntiandi*, 53; *Redemptoris missio*, 55-56).

5. Orientation vers les pauvres et compréhension du salut intégral

«Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique..., pour que le monde soit sauvé par lui» (Jn 3, 16-17). Le Fils a été envoyé par le Père, pour «annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu» (Lc 4,43). Il s'agit d'un message de liberté et d'une force de libération (cf. Instruction *Libertatis conscientia* du 22.03.1986, 43). Cette Bonne Nouvelle s'adresse à tous les hommes, et en particulier aux pauvres, aux gens qui peinent, à ceux portant un lourd fardeau, car ce sont les privilégiés de Dieu. La solidarité envers eux constitue pour l'Eglise la pierre de touche de sa fidélité envers le Christ (cf. Jean Paul II, *Laborem exercens*, 8), vu qu'elle reconnaît dans les pauvres et dans les âmes souffrantes l'image de celui qui l'a fondée, qui lui même était un pauvre accablé de souffrances (cf. *Lumen Gentium*, 8). La pastorale religieuse et la coopération pour le développement n'excluent aucun groupe social. Elles s'adressent toutefois en priorité aux pauvres. Par respect pour la dignité des pauvres, elles les font être sujet de leur développement.

Le salut de Dieu s'adresse à l'homme tout entier, à la société humaine et au monde. Il veut atteindre tous les domaines de la vie humaine et de la culture. C'est dans cet esprit que nous parlons d'un salut intégral. Il englobe la réalité de la vie humaine sur terre mais aussi la vie après la mort, et la perfection eschatologique du monde. Le salut, c'est la vie don de Dieu, protégée et délivrée en lui, la vie surabondante (Jn 10,10). Dans ce sens d'ensemble, le déploiement d'aujourd'hui pour la vie est un élément particulièrement central. L'Evangile que nous proclamons est «l'Evangile de la vie» (Jean Paul II, *Evangelium vitae*).

6. Action de salut dans les situations concrètes

La réalisation concrète de la mission confiée, qui consiste à proclamer le salut global que Dieu a offert au monde par Jésus Christ, peut se traduire par une division judicieuse des tâches et par différentes formes d'engagement chrétien, comme cela se passe d'impressionnante manière dans l'Eglise catholique allemande, par les différents organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde. D'une part la proclamation expresse du salut obtenu par le Christ peut ainsi se placer au premier plan, d'autre part, ces organismes et initiatives peuvent mettre plus l'accent sur la justice et la participation au remodelage du monde, ainsi que sur la misère actuelle qui s'exprime chez des gens bien vivants par la pauvreté, la maladie et le manque d'instruction. La situation culturelle et sociale des pays ou continents qui ont besoin d'une assistance concrète peut varier fortement. Elle peut être différente en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine, ou encore dans les pays d'Europe centrale et de l'Est. La mission de l'Eglise doit tenir compte des besoins et évolutions différents dans le monde. En effet, le message du salut ne peut être communiqué de manière efficace et crédible que dans des contextes d'existence concrets et dans des situations de malheur. Ce qui néanmoins est décisif, c'est la vision globale de la mission de l'Eglise.

7. Mission de l'Eglise universelle, sous la responsabilité des Eglises locales

L'Eglise, *una, sancta et catholica*, est la communauté mondiale des croyants et baptisés en Jésus Christ. Elle est unie par la même foi, par les mêmes sacrements, par sa communion avec l'Eglise de Rome et son évêque, le successeur de Pierre. Elle existe dans les Eglises locales et à partir d'elles (*Lumen gentium*, 23), elle se réalise dans les Eglises locales des différents continents, espaces culturels et pays du monde. Des différences, d'origine locale et culturelle, apparaissent nécessairement: une telle diversité, expression de l'inculturation de l'Evangile, de son adaptation au contexte, est un signe de richesse, le signe de la vraie catholicité de l'Eglise. Les évêques sont le lien unificateur dans leurs Eglises locales respectives et avec l'Eglise universelle. Chaque

évêque assume, avec son Eglise locale, une responsabilité conjointe de l'Eglise toute entière et de sa mission mondiale (*Fidei donum*; *Lumen gentium*, 25; *Ad gentes*, 38). Dans le réseau communautaire mondial des Eglises locales, et avec le successeur de Pierre, ces Eglises locales doivent devenir de plus en plus des Eglises partenaires, qui font mutuellement connaissance, qui apprennent les unes les autres et s'aident mutuellement en fonction de leurs moyens. Cette communion ne peut authentiquement durer et être fructueuse que si les Eglises plus aisées, existant dans un environnement de liberté, aident les chrétiens pauvres et persécutés. De leur côté, elles sont récompensées par le témoignage d'une force puisée dans la foi et dans la souffrance, tout comme par l'élan et l'espoir de l'Eglise en détresse.

8. La mission des chrétiens conscients de ses moments historiques de lumière et d'obscurité

La mission des chrétiens découle de l'unité entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain, sachant qu'il faut aimer Dieu pour lui-même et le prochain pour Dieu et pour le prochain lui-même. Le concile de Vatican II dénomme l'amour «le sceau du vrai disciple du Christ» (*Lumen gentium*, 42). D'innombrables femmes et d'innombrables hommes étaient marqués de ce sceau, elles et eux qui en disciples du Seigneur ont transformé le visage du monde. «En disciples du Christ», ils ont fait «de la joie et de l'espoir, de l'affliction et de la peur» des persécutés de leurs temps, leurs propres «joie et espoir, leur affliction et leur peur» (cf. *Gaudium et spes*, 1). Néanmoins, il ne faut pas nier que des chrétiens eux aussi ont été et continuent d'être souvent insensibles aux souffrances d'autrui. Les journées souvenir rappelant la «découverte» des continents extraeuropéens - de l'Amérique et de l'Inde surtout - ainsi que les jubilées de la mission des nombreux pays l'ont douloureusement rappelé aux consciences. La connaissance des nombreux missionnaires, hommes et femmes, qui se sont comportés en saints ou quasiment en saints, mais aussi des défaillances de la chrétienté, composent le contexte dans lequel aujourd'hui nous exerçons notre mission dans le monde.

II. Le profil des organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde

9. Principaux paramètres de leur orientation

Autant les initiatives ecclésiales partout dans le monde diffèrent dans leur finalité immédiate, autant ils se rencontrent dans le partage conjoint à la mission de l'Eglise qui est de témoigner l'Evangile à tous les peuples et à tous les hommes, par le verbe et par l'action. Leur mission n'est pas uniquement de nature humaine et laïque. Elle provient de Jésus Christ et tend par lui vers une évangélisation comprise comme un tout. Les

organismes et initiatives variés, leurs membres et collaborateurs au service de cette même mission, acquièrent un profil de spiritualité et de professionnalisme propre, issu de la multiplicité des charismes (cf. 1 Cor 12), mais aussi en raison des détresses et des besoins humains auxquels ils doivent répondre.

10. Vie et action inspirées de l'Evangile

Il n'y a pas d'humanité nouvelle qui n'ait été précédée d'hommes nouveaux, par le renouveau qu'apporte le baptême, et par une vie conforme à l'Evangile (*Evangelii nuntiandi*, 18). La proclamation de l'Evangile a besoin de témoins. Les gens de notre époque croient plutôt ces témoins que des enseignants et spécialistes (ibid. 41; *Redemptoris missio*, 42). Même s'il s'agit bien sûr de respecter la relative autonomie des réalités terrestres (cf. *Gaudium et spes*, 36 et autres), l'Evangile n'en demeure pas moins lumière et force dans les missions dans le monde (ibid. 42). Pour cette raison, les orientations sur l'Evangile et la vie inspirée de l'Evangile constituent la source, le centre et la norme critique de tout engagement au service de l'Eglise universelle.

11. Etre ecclésiastique

Tous les agents de l'engagement au service de l'Eglise universelle participent à la mission de l'Eglise, et font eux-mêmes partie de la *communio*, essence de l'Eglise qui se reflète dans l'interaction des nombreuses Eglises locales dans le monde comme des différents services et offices dans l'Eglise. Par conséquent, l'intégration dans l'Eglise et la motivation de tout travail issu de la mission de l'Eglise constituent le trait spécifique de l'engagement des organismes ecclésiaux partout dans le monde, un trait spécifique qui les distingue d'activités similaires accomplies par d'autres organisations. Par leur participation active à la vie de l'Eglise, les collaboratrices et collaborateurs ont constamment un nouvel accès à la source spirituelle de leur service. Sont nécessaires un «Sentire cum ecclesia», un ressenti et un vécu avec l'Eglise, une participation à la joie là où l'Eglise vit et grandit, une participation aux souffrances là où elle souffre et où on l'opprime.

12. Etre avocat à manière prophétique

La force renouvelante des activités de l'Eglise trouve ses racines dans la nature d'avocate prophétique de l'Eglise, avocate de la justice, de la liberté, de la paix, tout comme des droits fondamentaux de chaque homme. Il faut pour cela, au quotidien, une sensibilité pour l'action cachée de l'Esprit, sensibilité qui est éveillée par une pratique régulière de la foi et de la piété, et par le recueillement, le retournement intérieur et le

renouvellement. Une telle attitude envers la foi éveille la perception de l'injustice, du péché et de la faute dans la vie personnelle, comme de l'injustice et des structures fautives dans les systèmes socio-politiques. Mais cette attitude fait aussi prendre conscience des responsabilités, pour agir de façon solidaire en faveur de la justice, de la liberté, de la paix et de la réconciliation. Le témoignage de l'Eglise dans ce domaine est d'autant plus crédible qu'elle même tente de résoudre les conflits internes plutôt par la voie du dialogue et de l'échange argumentatif, que par des appels à la moralité ou par des décisions autoritaires.

13. Doctrine sociale chrétienne

Pour tous les agents, la doctrine sociale chrétienne fait partie de l'orientation élémentaire ecclésiastique. Cette doctrine veut, tout en tenant compte des nécessités de son époque et partant de l'image chrétienne de l'homme, exposer les principes d'un ordre social humain. Elle aussi appelle à prendre prioritairement fait et cause pour les pauvres, enseigne à assumer une responsabilité subsidiaire propre, et à développer une solidarité englobant toute la société et s'étendant aujourd'hui à l'échelle mondiale. Elle veut faire disparaître les subordinations, violateurs de la dignité humaine, elle veut s'engager pour les droits de l'homme, la dignité de l'homme et sa liberté, elle mise sur le principe de l'aide autonome et demande la lutte contre les racines du mal dans le monde, et non pas seulement contre ses répercussions.

14. Education des consciences

L'œuvre des organismes ecclésiaux partout dans le monde inclut l'éducation des consciences, vers l'intérieur comme vers l'extérieur. Il s'agit d'abord d'informer et de motiver les propres collaboratrices et collaborateurs, afin qu'elles et ils accomplissent leur mission dans l'esprit de la vocation de l'Eglise universelle, sur demande de l'Eglise, et en connaissance des bouleversements de situation et de l'évolution dans le monde. Les membres et le personnel collaborateur, ainsi informés et motivés, accompliront de leur côté une formation des consciences à l'intérieur de l'Eglise. Au vu d'une conscience missionnaire s'affaiblissant, ils témoigneront de l'essence profondément missionnaire de l'Eglise (*Ad gentes*, 2) et, compte tenu de l'individualisation croissante, de ce que les chrétiens sont tenus de faire preuve d'une solidarité mondiale, et comment ils doivent en faire preuve. En tant que chrétiens, nous nous retrouvons devant une alternative: celle de faire la mission ou de démissionner (M. Delbrêl). Si à l'intérieur de l'Eglise une telle conscience n'est pas régulièrement maintenue en éveil, les organismes en faveur de l'Eglise universelle perdront leur fondement.

Dans un environnement de l'opinion publique il faut qu'on forme les consciences particulièrement par le moyen des médias. Même là où les organismes et initiatives ne servent pas directement la mission de l'Eglise, cette dernière est présente par eux au public, d'une manière efficace et qui continue d'être reconnue, vu que ces organismes, rien que par leur action, exercent une critique envers des formes injustes voire carrément cyniques de comportements et de structures de l'économie mondiale. Des prises de position et déclarations publiques relatives à des processus et états de fait importants doivent se fonder sur des enquêtes et si nécessaires sur des analyses scientifiques débarrassées de préjugés, tenant compte de tous les aspects essentiels.

15. Partenariats des Eglises locales

Les mesures d'aide sont toujours nécessaires là où sévissent de grandes différences entre les pauvres et les riches, les puissants et les impuissants. Dans son accomplissement, l'aide court toujours le risque qu'elle conduise finalement à la domination et à la subordination. Au niveau mondial, cela se montre dans les rapports entre pays «développés» et pays «sous-développés» tel que cela peut être aussi entre les «jeunes Eglises pauvres» et les «Eglises anciennes riches». Il importe pour cette raison que les mesures prises par les partenaires ecclésiaux soient discutées, planifiées et réalisées en commun par les responsables des Eglises locales impliquées. Et toujours la médiation d'une aide doit ménager la sensibilité et la dignité des partenaires dans les pays pauvres. Une consultation de partenariat avec chaque Eglise locale concernée ou bien son information est nécessaire aussi lorsqu'il s'agit d'aides destinées à des groupes ou organismes non-catholiques ou non-chrétiens.

16. Coopération œcuménique

Au cours de ce siècle, les chrétiens et les Eglises séparés se sont rappelés, en dépit de tout ce qui les éloigne, de tout ce qui les rapproche, et s'efforcent de collaborer en tous lieux où cela est possible. Une telle attitude œcuménique de base dans la coopération avec les Eglises orthodoxes et protestantes est nécessaire aussi et précisément dans les pays où les chrétiens sont en minorité, pour étayer la crédibilité du témoignage chrétien, et pour faire face à la concurrence que leur font d'autres groupements philosophiques et idéologiques (cf. Jn 17,21). L'œcuménisme peut se vivre sous forme d'aides directes et de mesures tournées vers le développement, destinées aux êtres humains en détresse, sans distinction de religion ni de confession, sous forme de campagnes où l'on se divise le travail, et de projets conjoints. En définitive, l'œcuménisme chrétien provient des réactions sur les territoires anciens de l'action missionnaire, territoires sur lesquels la

séparation des Eglises chrétiennes fut vécue comme un grave obstacle à une proclamation crédible de l'Évangile.

17. Coopération avec les membres d'autres religions

L'Évangélisation s'est toujours passée comme une rencontre et un débat avec d'autres religions. Comme nous l'avons constaté au début, les mouvements migratoires actuels, le développement des moyens de transport et des moyens modernes de communication ont forcément conduit à une dimension jusqu'alors inconnue des rencontres entre membres de religions différentes, la rencontre directe avec l'islam revêtant, vu le nombre de personnes concernées, une importance particulière. De nos jours, les religions sont souvent confrontées ensemble à des cas concrets de détresse et des inéquités structurelles conditionnées par la culture provenant parfois des influences religieuses. Pour ces raisons aussi, les religions se trouvent mises au défi de s'efforcer ensemble d'obtenir justice, rendre la liberté, instaurer la paix et promouvoir la réconciliation, d'encourager le développement de l'homme et de protéger la vie. Il n'est pas rare que les interventions chrétiennes d'aide en faveur du développement inspirent les fidèles d'autres religions après avoir vécu la solidarité chrétienne, à réfléchir sur leurs propres motivations religieuses et sociales. La coopération en situation de détresse aiguë et dans le cadre du développement peut bien conduire au dialogue interreligieux demandé aujourd'hui, un dialogue qui enrichira tous les participants.

18. Coopération avec tous les hommes de bonne volonté

Les efforts de réalisation de l'œcuménisme au sein de la chrétienté et de la coopération interreligieuse conduisent à ouvrir l'esprit face à une coopération inspirée de la motivation chrétienne, une coopération avec tous les hommes de bonne volonté, avec des organisations et œuvres qui aident les gens en détresse et victimes du sous-développement, non pas pour des raisons prioritairement religieuses, mais en vertu de leur vocation humanitaire, pour contrer ainsi toutes les formes d'oppression qui défigurent la dignité humaine (cf. *Notre espoir*, IV.4). Aussi les organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde doivent, par leur motivation fondamentale, être prêts à accomplir un tel travail de coopération, dans l'intérêt d'une solidarité mondiale. Cette coopération fera toujours apparaître des appréciations différentes et surgir même des conflits, en raison des différentes conceptions de l'homme et des principes sociaux différents qui en sont tirés. Ces différends et ces conflits ne doivent pas être disputés dans un esprit de concurrence, mais comme une discussion visant à mieux et plus inclusivement comprendre, ce qui est du bien et du salut pour l'homme.

Conclusions

19. De nombreux services variés, un témoignage unique

Dans l'unité de leurs nombreux services variés, les organismes et initiatives ecclésiaux partout dans le monde témoignent de ce que la mission de l'Eglise s'avère une œuvre religieuse, donc éminemment humaine (cf. *Gaudium et spes*, 11). Pour cette raison, on peut distinguer entre leur mission religieuse et missionnaire d'une part, et leur mission humaine et de développement d'autre part, mais on ne peut jamais les partager fondamentalement. C'est justement dans la cohésion des deux côtés de la même mission que l'engagement de l'Eglise universelle constitue un lieu privilégié de témoignage chrétien dans le monde d'aujourd'hui. Pas en dernier lieu le monde peut voir si nous sommes vraiment des chrétiens, de ce que nous confessons dans le témoignage de notre espoir (cf. *Notre espoir*, II.2). Cela peut contribuer à surmonter la fatigue, la déception et même la morosité, le manque de joie et d'espoir dans notre Eglise locale. La foi gagne de la force en rencontrant l'autrui et son témoignage de foi. Sans l'engagement de tous les communautés religieuses à vocation missionnaire, œuvres et innombrables initiatives dans les diocèses et les paroisses, un engagement qui a su franchir toutes les frontières, le monde serait plus pauvre en cet amour qui tel un levain le transforme sans cesse. Et nous chrétiens, nous serions dans l'ensemble moins crédibles dans l'accomplissement de notre mission qui est de témoigner à tous les hommes, par le verbe et par l'action, la Bonne Nouvelle qui libère, réconcilie et suscite de l'espoir.

Annexe

Pour être à la hauteur de la mission dans toute son universalité, il faut, comme nous l'avons décrit, un fondement conjoint. La multiplicité des défis, des espérances et des détresses, le professionnalisme requis pour y répondre, ont conduit à une «division du travail» qui, depuis toujours, s'est traduite par la fondation de différentes communautés de vie consacrée. Personne ne peut tout faire à la fois, et encore moins en ce monde complexe à l'orée du troisième millénaire suivant la naissance de Jésus Christ. Ainsi, dans l'histoire récente, des œuvres ont été fondées qui - avec une prise en charge par tous les diocèses - concentrent les initiatives interdiocésaines et internationales, et qui rendent possible des projets avec un professionnalisme issu de l'expérience, projets qui auraient surpassé les capacités de diocèses isolés, voire des paroisses et des groupes. Certes, une Eglise locale ne peut pas «déléguer» sa responsabilité de l'Eglise universelle, mais là où elle opère pour l'Eglise universelle, elle doit faire appel - cela vaut aussi pour les paroisses, les associations et les groupes - au professionnalisme et à l'expérience des œuvres, et respecter les critères applicables aux différents domaines concernés.

Initiatives et organismes ecclésiaux partout dans le monde actifs à l'échelle interdiocésaine

Communautés religieuses à vocation missionnaire

Historique

Depuis la fin de l'antiquité, les communautés religieuses participent de façon essentielle à la mission de l'Eglise. Pendant de nombreux siècles, les communautés religieuses à vocation missionnaire ont été les agents essentiels de la mission de l'Eglise universelle.

A partir du 7ème siècle, la christianisation de l'Europe est étroitement liée à l'ordre bénédictin qui a fondé un grand nombre de monastères et abbayes, devenus centres de la foi et de la culture. Ceux-ci formèrent les cellules originelles des futures Eglises locales. Les «ordres mendiants» fondés au 12ème et au 13ème siècles portèrent la vocation missionnaire de l'Eglise jusqu'aux continents américain et asiatique nouvellement découverts. A partir du 16ème siècle, ce furent, à côté des communautés religieuses à vocation missionnaire pré-existants, les jésuites qui portèrent la foi chrétienne jusqu'en Amérique et jusqu'en Inde, jusqu'en Chine et au Japon. De nombreuses communautés religieuses à vocation missionnaire au sens propre se formèrent en Europe, notamment au 18ème et au 19ème siècles, surtout des ordres féminins, qui se déployèrent dans le monde entier. Leur œuvre fut la proclamation première de la foi, la fondation de

nouvelles Eglises locales et la mise en place de réseaux locaux d'enseignement et de santé.

Tâche

La tâche des communautés religieuses à vocation missionnaire, leur entendement de leur rôle ont changé au plus tard depuis le concile de Vatican II. Dans l'ensemble, l'Eglise a repris conscience de sa responsabilité missionnaire en tant qu'Eglise universelle. Aujourd'hui, les Eglises locales assument cette mission. Au sein de l'Eglise locale et en égard à l'Eglise universelle, la vocation missionnaire spécifique des communautés religieuses a pris une nouvelle physionomie. En raison du charisme de cette Eglise, ils continuent d'être obligés de particulière façon envers la mission de l'Eglise. En raison de leur structure internationale, ces communautés religieuses à vocation missionnaire ont en même temps un caractère de modèle: elles existent et agissent au sein de chaque Eglise locale, et officient simultanément de chaînon unificateur de l'unité et la communauté de l'Eglise universelle.

Tandis que les œuvres missionnaires et d'entraide de l'Eglise assument certains aspects de la coopération dans l'Eglise universelle, le service des communautés missionnaires se présente principalement par l'engagement des personnes. Quelque 4000 membres des communautés religieuses à vocation missionnaire allemandes travaillent actuellement (1999) dans plus de 140 pays du monde. Les communautés religieuses à vocation missionnaire basées en Allemagne répartissent chaque année plus de 200 millions de DM de dons qui financent l'œuvre missionnaire, les activités socio-caritatives, la formation de personnels missionnaires allemands, européens et autochtones en tant que fondements d'Eglises locales performantes, la formation de spécialistes et la conscientisation missionnaire dans le pays d'origine. Par conséquent, ces communautés religieuses sont des médiateurs et vecteurs importants dans le partenariat des projets et dans la collaboration internationale pour le développement.

Dans les communautés religieuses à vocation missionnaire, présentant généralement une structure internationale, la collaboration inter-pays de leurs membres autochtones et étrangers constitue un préalable important au dialogue interculturel et pour «l'inculturation» à pratiquer chaque fois nouvellement. En raison des relations étroites existant entre les membres allemands et autochtones des communautés religieuses à vocation missionnaire apportent une contribution importante aussi à l'Eglise locale allemande: grâce aux échanges de membres d'un ordre issus du monde entier et grâce à l'expérience des missionnaires allemands retournant au pays après des années de mission, les communautés religieuses à vocation missionnaire donnent des impulsions essentielles provenant des Eglises locales d'autres continents, et contribuent ainsi à l'évangélisation de notre pays, à la création d'un climat globalement missionnaire, à une

ouverture envers les étrangers, les migrants et demandeurs d'asile, mais aussi à un échange des inspirations pastorales, par ex. en égard aux usages baptismaux, au catéchuménat, à la direction des paroisses et à l'organisation des célébrations liturgiques, etc.

Structure

Les ordres et communautés religieuses à vocation missionnaire ainsi que tous les autres instituts qui en dépendent en Allemagne sont rassemblés au sein de trois associations, celle des supérieures d'ordres (VOD)¹, celles des supérieurs d'ordres (VDO et VOB)² qui depuis leur fondation (en 1898 pour le VDO) se considèrent comme des instances de coordination et de promotion des services missionnaires et des tâches accomplies par les communautés religieuses à vocation missionnaire qui travaillent pour l'Eglise universelle et l'Eglise locale; elles travaillent également en tant qu'organes de liaison avec les œuvres pontificales et épiscopales à vocation missionnaire et bienfaitrice, et avec les diocèses allemands.

MISSIO

Aix-la-Chapelle et Munich

Historique

MISSIO fut au départ une initiative privée dans le courant du renouveau religieux du 19ème siècle. Un médecin d'Aix-la-Chapelle, le Dr. Heinrich Hahn, créa en 1832, avec des amis, une association pour le soutien des missions catholiques, l'Association François-Xavier, sur le modèle de l'Association pour la propagation de la foi fondée à Lyon en 1822 par Marie-Pauline Jaricot. En 1842, MISSIO, l'œuvre fondée à Aix-la-Chapelle, fut officiellement reconnue par l'Eglise et l'Etat.

En Bavière, c'est en 1838 que le Roi Louis I autorisa, donnant suite aux insistantes du mouvement missionnaire se formant dans l'Eglise de son pays et aussi en raison de sa propre conviction, la fondation de l'association qui porta son nom «Ludwig Missionsverein». En 1862, ce fut le Roi Max II qui l'ériga en corporation de droit public. En 1922, ces associations missionnaires juridiquement indépendantes furent déclarées „Œuvres pontificales missionnaires“ par le Pape Pie XI. En 1972, elles se donnèrent le nom conjoint de Missio, Œuvre missionnaire catholique internationale, tout

¹ Ordres féminins: Association des supérieures d'ordres d'Allemagne (VOD), Langendorferstrasse 162, D-56564 Neuwied

² Ordres sacerdotaux: Association des supérieurs d'ordres allemands (VDO), Am Knöcklein 13, D-96049 Bamberg

Ordres fraternels: Association des supérieurs des ordres fraternels d'Allemagne (VOB), Nordallee 1, D-54292 Trèves

en conservant leur indépendance réciproque. MISSIO à Munich a compétence pour les diocèses de Bavière et celui de Spire et MISSIO à Aix-la-Chapelle pour les autres diocèses de la République fédérale d'Allemagne.

Tâche

MISSIO est une œuvre missionnaire. Elle fait partie de l'union globale des Œuvres pontificales missionnaires dont la tâche consiste à éveiller, encourager et fortifier la conscience missionnaire dans les familles et les communautés. En outre, MISSIO soutient matériellement les «jeunes Eglises» d'Afrique, d'Asie et d'Océanie dans leur action pastorale, assure leurs conditions d'existence et intensifie les relations mutuelles des Eglises par un échange permanent d'informations et d'expériences dans les domaines de la pastorale et de l'évangélisation.

MISSIO à Aix-la-Chapelle et MISSIO à Munich exercent ces tâches au nom de l'Eglise de la République fédérale d'Allemagne, au moyen de revues, des médias ainsi que par la tenue régulière de réunions d'information pour les prêtres, professeurs de religion, conseillers paroissiaux et associations, mais aussi pour les membres mêmes de MISSIO. En collaboration avec les responsables des jeunes Eglises, un programme a été développé, offrant de l'aide qui les met en état de s'aider eux-mêmes. Chaque année, les Eglises d'Afrique, d'Asie et d'Océanie envoient à MISSIO quelque 8600 demandes d'aide à leurs projets. Ces projets vont de l'achat de cyclomoteurs à l'extension d'un séminaire, de la reconstruction d'une chapelle détruite à l'impression de Bibles. L'initiative d'élaboration du projet est toujours laissée aux partenaires des jeunes Eglises, lesquels étudient aussi en toute indépendance le domaine pastoral dans lequel ils feront porter l'accent. MISSIO soutient surtout la formation des prêtres autochtones, des religieux et des catéchistes laïcs.

Structure

Les deux œuvres MISSIO, qui forment ensemble la branche allemande parmi plus de 100 Œuvres pontificales missionnaires dans le monde, relèvent à Rome de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Au niveau national, la Conférence épiscopale allemande et la Conférence épiscopale de Bavière prennent part à la désignation des présidents de MISSIO. Chaque évêque de diocèse nomme en outre un directeur diocésain, responsable des Œuvres pontificales dans le diocèse concerné. Les interlocuteurs dans les différentes paroisses sont les prêtres, le comité Mission-Développement-Paix au sein du conseil paroissial ainsi que quelque 25 000 collaborateurs bénévoles qui, dans les paroisses, maintiennent un contact personnel avec les membres de MISSIO (env. 540 000).

Œuvre pontificale de l'enfance missionnaire en Allemagne (PMK) / Chant des Rois mages

- Kindermissionswerk -

Historique

Au commencement était l'enfant: au début des années 40 du 19ème siècle, des courriers en provenance de Chine rapportèrent que les parents dans la misère abandonnaient certains de leurs enfants, les filles en particulier. On apprit aussi qu'en Afrique les enfants étaient vendus comme esclaves. Les missionnaires demandèrent de l'argent pour pouvoir aider ces enfants.

Mgr. Charles de Forbin-Janson, évêque de Nancy, appela ensuite les enfants d'Europe à faire preuve de solidarité et à prier pour les autres enfants de leur âge, garçons et filles, en proie à de pareilles souffrances. Il fonda l'Œuvre de l'enfance missionnaire en 1843, alors appelée «Œuvre de la sainte enfance».

Auguste von Sartorius, alors enfant de 13 ans résidant à Aix-la-Chapelle, entendit parler de l'Œuvre de la sainte enfance chez ses grands-parents de Liège et ramena l'idée d'une œuvre similaire en Allemagne. Dans sa ville natale Auguste faisait énergiquement de la publicité pour l'idée que des enfants se solidarisent avec d'autres enfants et s'engagent en leur faveur.

La fondation de l'Œuvre allemande de l'enfance missionnaire remonte au 2 février 1846. Entre cette date et 1912, l'Œuvre de l'enfance missionnaire s'est étendue à tous les diocèses allemands.

Structure

D'un groupement de membres à une communauté d'action: depuis sa fondation, l'Œuvre pontificale de l'enfance missionnaire est une association de membres. Ces derniers sont d'abord tous les enfants en Allemagne qui, ensemble avec l'œuvre, s'engagent par des prières et des dons en faveur des enfants dans les pays en misère. Les membres au sens plus strict, c'est-à-dire les membres de l'association déclarée, sont 27 directeurs diocésains allemands, les membres de l'ancienne Œuvre de la sainte enfance et les membres du conseil d'administration.

L'œuvre est gérée au quotidien par son président, lui même nommé par la Conférence épiscopale allemande et secondé de deux autres membres de la direction.

L'action la plus importante de l'Œuvre de l'enfance missionnaire est celle des Chants des Rois mages. Cette action a une structure particulière parce qu'elle est organisée et gérée ensemble avec l'Association des jeunes catholiques allemands (Bund der Deutschen Katholischen Jugend – BDKJ).

Tâches

Engagement en faveur des droits des enfants: les tâches découlent du but qui est «d'aider les enfants à pouvoir vivre dans le monde d'aujourd'hui».

Les responsables de l'œuvre partent de la conviction que l'Evangile contient les meilleurs espoirs de vie pour tous les hommes. Pour cette raison, la tâche primordiale est d'inviter les enfants en Allemagne et du monde entier à emprunter la voie de l'Evangile. Quant à l'œuvre pastorale et éducative en Allemagne, elle suit le principe: aider à croire est la meilleure façon d'aider à vivre! Jésus Christ est la voie.

Il est Dieu de tous les hommes et pour tous les hommes. Pour cette raison, les activités missionnaires en Allemagne et les projets soutenus en Asie, en Océanie, en Afrique, en Amérique Latine et en Europe de l'Est, doivent fondamentalement viser tous les enfants.

L'aide pour les enfants est globale. Cette aide porte sur la dimension physique, psychique et spirituelle de la vie.

Les projets soutenus par l'Œuvre pontificale de l'enfance missionnaire dans les pays où sévit la misère s'orientent sur une éducation dans l'esprit de l'Evangile et sur l'application en force des droits des enfants, tels que la Convention des Nations-Unies les décrit:

- Droit à l'égalité, indépendamment de la race, de la religion, de l'origine et de l'état physique
- Droit à un développement intellectuel et physique sain
- Droit à une alimentation, un logement et un suivi médical suffisants
- Droit à un suivi spécial en cas de handicap
- Droit à un enseignement gratuit, au jeu et à la détente
- Droit à une aide immédiate en cas de catastrophes et de situations de détresse
- Droit à être protégés de la cruauté, de la négligence et des abus sexuels
- Droit à être protégés de toute persécution
- Droit à recevoir de l'amour, de la compréhension et de la sollicitude.

Œuvre pontificale des femmes missionnaires en Allemagne (PMF)

- Frauenmissionswerk -

Historique

L'Œuvre pontificale des femmes missionnaires en Allemagne ou Œuvre missionnaire des femmes a été fondée en 1893 par Katharina Schynse d'abord en tant qu'Association des femmes et jeunes filles catholiques soutenant la mission

centrafricaine». La découverte de cette vocation, de cette mission et des urgences de l'Eglise universelle, cette jeune institutrice la doit à son frère, le Père August Schynse, l'un des premiers missionnaires des Pères blancs en Afrique centrale. A l'époque déjà, il s'agissait de remplir deux objectifs: servir l'Eucharistie en confectionnant des parements et insignes liturgiques et «racheter les femmes pour les libérer de l'esclavage». Dans l'ultérieure «Association missionnaire des femmes et jeunes filles» (1902) qui s'installa à Coblenz, les domaines d'engagement allaient s'étendre au monde entier.

En 1910, un accent particulier du travail pour l'Eglise universelle fut mis sur l'assistance à la mission de Chine.

Un comité central fut mis en place à Rome en 1922 afin de coordonner les «Associations missionnaires de femmes» qui n'avaient pas tardé à se former à l'étranger (Suisse, Roumanie, France et USA).

En 1942, le Pape Pie XII éleva l'association au rang d'Œuvre pontificale. Les travaux actuels de cette œuvre s'appuient aussi mais pas seulement sur la lettre du 29 juin 1995 adressée aux femmes par le Pape Jean Paul II (Verlautbarungen des Apostolischen Stuhls – communiqués du Saint Siège –, Nr. 122).

Structure

L'Œuvre pontificale des femmes missionnaires en Allemagne, encore appelée Œuvre missionnaire des femmes est un mouvement de femmes laïques conforme au Codex Iuris Canonici 215. L'Œuvre missionnaire des femmes compte env. 16 000 membres; elle est actuellement représentée dans 18 diocèses. Le siège central de l'Œuvre pontificale missionnaire des femmes se trouve à Coblenz.

Ses organes institutionnels sont le directoire et l'assemblée générale. Les directrices diocésaines sont nommées par l'évêque de chaque diocèse sur proposition de la présidente à qui il revient de diriger l'œuvre et de la représenter à l'extérieur. Outre le conseil consultatif religieux au niveau fédéral, des conseils de ce même type siègent aussi au niveau diocésain. L'Œuvre pontificale missionnaire des femmes en Allemagne est subordonnée à la Congrégation pour l'Evangélisation des peuples à Rome.

Depuis 1997, l'Œuvre missionnaire des femmes jouit d'un nouveau règlement approuvé par la Conférence épiscopale allemande, comme d'ailleurs aussi l'Association centrale des missions Coblenz Pfaffendorf, responsable de cette œuvre en Allemagne. L'approbation du statut par Rome continue de valoir.

Objectif et tâches

Parmi les tâches statutaires de l'Œuvre figurent les suivantes:

1. Prière et sacrifice en faveur des activités missionnaires de l'Eglise (cf. *Redemptoris missio*, 78)
2. Assistance aux jeunes Eglises en Afrique, en Asie, en Amérique Latine et en Europe de l'Est dans le domaine de la liturgie. Il s'agit-là surtout d'inculturation, c'est-à-dire d'un enracinement de la foi chrétienne dans les différentes cultures (Constitution conciliaire de la liturgie, 122-130).
3. Aide de femmes à d'autres femmes, victimes de la violation de leurs droits, comme par ex. la prostitution et l'avortement forcés (cf. *Evangelii nuntiandi*, 19).

Dans l'Œuvre missionnaire des femmes travaillent certains groupes de femmes qui confectionnent des parements et insignes liturgiques. Ces objets sont fournis aujourd'hui principalement dans le cadre d'un partenariat avec *Renovabis*, pour équiper les Eglises en bois d'Europe de l'Est. Tous les deux ans a lieu une exposition traditionnelle intitulée «Solidarité des femmes avec l'Eglise universelle». Y sont présentés des objets en provenance d'Afrique, Asie et Amérique Latine, issus eux-mêmes de projets impliquant des femmes au sein de l'Eglise universelle.

En rapport avec les œuvres d'aide partout dans le monde en Allemagne l'Œuvre missionnaire des femmes remplit une mission spécifique.

MISEREOR, œuvre épiscopale d'aide

Identité

MISEREOR est l'action catholique d'aide „contre la faim et la maladie dans le monde“. Son engagement se fonde sur l'orientation biblique en faveur des pauvres. MISEREOR fournit une aide directe là où les pauvres veulent changer leur situation. Conjointement avec les pauvres, l'œuvre s'engage en faveur de structures et conditions cadres justes (réforme agraire, conditions de marché plus justes, désendettement, etc.). De cette façon, MISEREOR travaille en Allemagne comme dans le Sud pour une globalisation de la solidarité.

Reprenant de multiples initiatives situées dans le domaine de l'Eglise catholique, MISEREOR a été créé en 1958 par les évêques allemands. Il s'agit du service de l'Eglise qualifié de coopération pour le développement. Son nom est tiré d'une parole de Jésus lors de la multiplication des pains: «Misereor super turbam - J'ai pitié de la foule» (Mc 8,2).

Réalisation des projets

La coopération de l'Eglise au développement englobe la coopération avec les Eglises locales et les partenaires laïcs du Sud. Elle est ouverte à tous les pauvres, indépendamment de leur race, de leur sexe, de leur religion et de leur nation (cf. les statuts). Elle vise des processus libératoires et durables de développement des groupes de population pauvres en Afrique, Asie, Océanie et Amérique Latine, elle vise aussi à préserver la création pour les générations actuelles et futures. Ses domaines d'activités sont, entre autres: le développement rural et la sécurisation de l'alimentation, l'éducation et la santé, la construction de logements par l'aide qui les met en état de s'aider eux-mêmes et le développement urbain, l'organisation autonome et le travail en faveur des droits de l'homme, la prévention des crises, la promotion de la paix et enfin, mais non des moindres, l'établissement de liens entre le Nord et le Sud, mais aussi entre les différentes régions du Sud.

Activités en Allemagne

L'appel lancé aux croyants, «pour répondre à la détresse du Christ» (Cardinal Frings), de renoncer aux biens terrestres et de partager avec les pauvres, est ancré dans la pratique du jeûne et dans l'appel au changement d'attitude pendant la période de pénitence pascalle. Au sein de l'Eglise, MISEREOR vise un renouveau de la vie religieuse, une vie dans laquelle l'orientation vers les pauvres figure au centre des préoccupations, et où la dignité des pauvres en tant que partenaires égaux en droits et sujets de leur propre développement est prise au sérieux.

Le public allemand voit s'afficher sous ses yeux l'injustice structurelle qui préside à la répartition des biens et à celle des chances, mais aussi l'inégalité dans les relations mondiales. Cette formation des consciences s'exprime par le jeûne, par des campagnes et activités de formation. Elle influe de multiples façons sur les processus politiques de formation de l'opinion. Cela correspond à la mission fondatrice confiée à MISEREOR par le Cardinal Frings à savoir «introduire la parole de l'Evangile dans la conscience des puissants». Dans le cadre de partenariats, MISEREOR offre aux paroisses et groupements en Allemagne la possibilité de contacter directement et de collaborer avec des paroisses et groupement dans le Sud.

MISEREOR est fondé sur la confiance qui a pu s'établir entre des chrétiens motivés et solidaires au fil de plus de 40 ans d'efforts pour le développement et l'éducation. Outre des dons, l'œuvre dispose de fonds provenant des diocèses allemands, mais aussi de fonds de l'Etat allemand et de l'Union Européenne. «L'Office catholique d'aide au développement», association déclarée domiciliée auprès de MISEREOR, est chargé de l'affectation appropriée des fonds publics.

Structure

MISEREOR est placé sous la direction et la responsabilité de la Conférence épiscopale allemande. MISEREOR travaille à l'échelle nationale et internationale avec un grand nombre d'organisations religieuses et non-religieuses. Cette œuvre est membre de la CIDSE, Communauté mondiale de travail réunissant les œuvres catholiques d'aide à la coopération pour le développement. Au niveau œcuménique, MISEREOR dirige entre autres avec «Brot für die Welt» (Du pain pour le monde, œuvre de l'Eglise évangélique en Allemagne), l'action «Partager ensemble».

ADVENIAT, action épiscopale

Aide des catholiques allemands à l'Eglise en Amérique Latine

Historique

Avec le Concile de Vatican II en toile de fond, la Collecte de Noël des catholiques allemands à l'intention de l'Eglise en Amérique Latine a été introduite en 1961 sur décision de l'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale allemande, reconduite en 1962 sous le nom «d'Action épiscopale ADVENIAT» et institutionnalisée en 1969.

Objectif et tâches

Avec l'objectif d'aide pastorale aux Eglises locales d'Amérique Latine et des Caraïbes, ADVENIAT apporte une contribution à part entière et essentielle à la collaboration avec l'Eglise universelle. Cette action épiscopale répond à la demande, exprimée par le concile de Vatican II, de solidarité entre les Eglises. «C'est néanmoins l'affaire des peuples de Dieu, précédés par la parole et l'exemple de leurs évêques, de soulager de toutes leurs forces les détresses de notre époque, non pas en puisant dans le superflu mais dans l'indispensable pour rester ainsi fidèle à une vieille tradition de l'Eglise» (cf. Gaudium et spes, n° 88). ADVENIAT soutient l'œuvre des Eglises locales d'Amérique Latine dans cet esprit. Ce soutien inclut une ouverture envers tous les domaines du travail religieux, et aussi envers toutes les communautés religieuses actives en Amérique Latine, mais surtout la volonté de répondre aux priorités pastorales des Eglises locales en Amérique du Sud. ADVENIAT contribue simultanément à ce que les élans spirituels et pastoraux soient promus dans l'Eglise en Allemagne par une action solidaire, par la rencontre et le dialogue, par le partage mutuel des biens matériels et spirituels.

Réalisation des projets

Les lignes directrices - constamment actualisées par le dialogue avec l'Eglise en Amérique Latine - des projets sur lesquels travaille ADVENIAT, sont l'orientation vers l'œuvre socio-pastorale et la charge d'âmes accomplies par l'Eglise en Amérique Latine. La formation de base et continue des prêtres, diacres, des membres des communautés religieuses à vocation missionnaire et d'autres collaborateurs professionnels et bénévoles, la communication sociale, les projets de construction et les moyens de transport nécessaires sont les domaines qu'ADVENIAT promeut particulièrement. Conformément à l'orientation vers les pauvres, la promotion se concentre sur la mise en place d'une infrastructure religieuse suffisante. En outre, ADVENIAT encourage la mise en place d'une pension de retraite pour le clergé local.

Activités en Allemagne

Pour y parvenir, ADVENIAT lance des appels aux dons et accepte des fonds d'origines diverses. ADVENIAT prépare en particulier l'annuelle collecte de Noël et suit sa réalisation. En outre, l'organisation accomplit avec les diocèses d'Allemagne une campagne de parrainage destinée à promouvoir les vocations de séminaristes en Amérique Latine. Elle remplit ses tâches par un intense travail de relations publiques et de formation, par un échange d'expériences et par différentes mesures appropriées. Elle travaille aussi avec d'autres initiatives et œuvres catholiques de l'Eglise universelle, avec des œuvres missionnaires et associations catholiques. Dans son domaine d'activité, elle se tient à la disposition de toutes les initiatives travaillant comme elle pour l'Eglise catholique, elle les conseille professionnellement et promeut la collaboration entre elles. ADVENIAT remplit sa mission et accomplit ses tâches sous la direction et la responsabilité de la Conférence épiscopale allemande. La sous-commission des contacts avec l'Amérique Latine, rattachée à la Commission (X) des affaires de l'Eglise universelle, s'occupe particulièrement d'ADVENIAT dont elle a compétence. La Conférence épiscopale allemande a nommé l'évêché d'Essen gestionnaire juridique et financier d'ADVENIAT.

RENOVABIS

Action solidaire des catholiques allemands

en faveur des gens en Europe centrale et en Europe de l'Est

RENOVABIS est une action de solidarité par les catholiques allemands en faveur des gens en Europe centrale et en Europe de l'Est. Cette action, suggérée par le Comité central des catholiques allemands, a été fondée en 1993 par la Conférence épiscopale allemande. Elle a pour but d'aider les gens en Europe de l'Est à maîtriser le renouveau

social et religieux. Cette action doit son nom au psaume 104,30: «Renovabis faciem terrae - Tu renouvelleras la face de la terre».

Par l'action RENOVABIS, les catholiques en Allemagne, confiants en un recommencement dans l'esprit de l'Evangile, veulent œuvrer avec leurs voisins du Centre, du Sud-Est et de l'Est de l'Europe, au modelage de la physionomie future du continent (cf. les statuts). Le vide laissé par le communisme doit être comblé par la liberté, la justice et la solidarité.

Réalisation des projets: aide qui met en état de s'aider soi-même

RENOVABIS soutient des projets dans le domaine pastoral, social et caritatif. L'œuvre pastorale sert à édifier et à consolider la vie de l'Eglise. Les projets sociaux aident à soulager la misère spirituelle et matérielle. En aidant à les mettre en état de s'aider eux-mêmes, en aidant à assumer des responsabilités propres, cette action voudrait contribuer à la création de conditions de vie dignes et de perspectives d'avenir. L'Europe centrale, du Sud-Est et de l'Est se distingue par la présence d'un grand nombre de confessions religieuses et chrétiennes. RENOVABIS veut être à la hauteur de cette diversité et, dans les travaux de projet sur place, voue une grande importance à l'harmonie des relations avec les Eglises locales et à une coopération œcuménique efficace.

Les fonds de RENOVABIS proviennent de la collecte de Pentecôte réalisée chaque année dans toute l'Allemagne, de dons, du denier fiscal du culte et aussi, pour une part mineure, de fonds alloués par les pouvoirs publics.

Partenariat au lieu d'une aide unilatérale

Les gens d'Europe de l'Est jouissent d'une vaste tradition culturelle et religieuse, et disposent d'un riche héritage spirituel. Pour cette raison, RENOVABIS, action solidaire, est organisée dans l'esprit d'un «échange de dons». L'action comprend non seulement une aide financière concrète mais encore le dialogue, l'échange des expériences et des rencontres humaines. Par conséquent, RENOVABIS lance et suit des partenariats entre l'Ouest et l'Est, entre paroisses, associations et particuliers, afin que l'Est et l'Ouest apprennent l'un de l'autre et puissent partager leur foi. Le tournant qu'a connu l'Est a aussi éveillé et renforcé un engagement aux différentes facettes en Allemagne. RENOVABIS veut elle aussi assumer et faire progresser les efforts, engagés par certains groupes très motivés au sein de l'Eglise, et visant la rencontre et la réconciliation des chrétiens d'Europe. Dans le cadre de ses finalités et de sa mission, RENOVABIS attire l'attention des croyants et de l'opinion publique en Allemagne sur la situation des gens et sur l'œuvre de l'Eglise en Europe centrale, du Sud-Est et orientale. RENOVABIS voudrait contribuer à faire ressentir de plus en plus que la

responsabilité de l'Eglise envers l'Est de l'Europe est une tâche impliquant toute l'Europe.

Caritas internationale

Aider ceux qui sont en détresse

Caritas internationale: œuvre d'intervention en cas de catastrophe

Caritas internationale (Ci) apporte une aide d'urgence et de reconstruction aux victimes des guerres, catastrophes naturelles et d'autres crises. Une aide durable après les catastrophes et la prévention contribuent à promouvoir la justice et la fraternisation. Ci apporte son soutien d'une façon qui préserve la dignité des victimes, qui les met en état de s'aider eux-mêmes à long terme et à s'organiser par eux-mêmes. L'organisation cherche à réduire la vulnérabilité que les répercussions des crises engendrent chez les indigents. Cette aide a un caractère subsidiaire, c'est-à-dire que le travail des partenaires locaux a la priorité.

Et lorsque Ci travaille elle-même sur place, son aide directe présente un profil inconfondable, en raison de son orientation vers les partenaires, de sa flexibilité et de son orientation vers les plus faibles.

Caritas internationale: un réseau de solidarité

Caritas est une aide concrète aux personnes en détresse; cette aide est une tâche et une obligation de tous les chrétiens. Elle constitue en même temps la mission fondamentale de l'Eglise. Caritas aide les gens de se mettre en état de s'aider eux-mêmes et prend parti pour ceux qui sont exclus de la société, pour les victimes de la violence. Caritas internationale est l'extension de Caritas et, comme elle, obligée envers l'Eglise et la société dans lesquelles elle est ancrée.

Pour cette raison, Ci apporte son aide à la mise en place, à la qualification et à l'acquisition de l'autonomie des partenaires et en particulier des organisations Caritas. L'encouragement de concepts et de programmes de travail social professionnel, l'aide en vue des catastrophes, telles sont les offres que Ci investit dans la coopération. Ce faisant, Ci associe son expérience aux compétences particulières détenues par l'association Caritas Allemande (DCV), y compris ses schémas d'organisation. Ci soutient le réseau Caritas internationale afin d'utiliser efficacement des ressources limitées, et pour poursuivre le développement de Caritas en tant que mouvement solidaire dans l'action, à l'œuvre dans le monde entier.

Caritas Internationale: service de l'association Caritas Allemande

Ci soutient la solidarité internationale de la DCV et de ses organisations. Son siège se trouve au bureau national de la Caritas Allemande; elle aide, sous forme de prestation de services appropriés, à ancrer à tous les niveaux de l'association l'engagement envers Caritas Internationale. Là s'appliquent les standards et conventions de la Confédération internationale Caritas, mais aussi des organisations internationales chargées de l'aide en vue des catastrophes et de la coopération pour le développement.

Commission allemande Justice et Paix

Historique

En 1967, le Pape Paul VI rédigea son encyclique très remarquée, intitulée «*Populorum progressio*», qui traitait des injustices régnant dans le monde au plan économique et social, et du contraste entre le Nord opulent et le Sud dans la misère. A propos du lien existant d'une part entre un développement cohérent et respectueux de l'homme, et la paix d'autre part, le Pape constatait ceci: «Le développement est le nouveau nom de la paix». Le premier fruit concret de l'encyclique fut la fondation du Conseil pontifical Justice et Paix et la suggestion, par Paul VI, de créer des commissions correspondantes partout dans le monde. Dans ce contexte, le Groupe catholique de travail pour le développement et la paix (KAEF) fut fondé en République fédérale d'Allemagne en 1967. En 1982, il fut nommé Commission allemande Justice et Paix pour s'aligner sur une dénomination déjà largement utilisée dans le monde.

Structure

La Commission allemande Justice et Paix fonctionne comme une «table ronde» des associations et organisations catholiques opérant, en Allemagne, dans le domaine de la responsabilité internationale de l'Eglise. A cette commission siègent plusieurs évêques, représentants du Comité central des catholiques allemands, certains des principaux collaborateurs de la Conférence épiscopale allemande (Office «Eglise universelle» de la Conférence épiscopale allemande, Commissariat des évêques catholiques auprès du gouvernement), des membres des œuvres d'aide, des associations catholiques et enfin des experts en politique internationale. La Conférence épiscopale allemande et le Comité central des catholiques allemands sont les gestionnaires de la Commission allemande Justice et Paix.

La Commission allemande collabore avec le Conseil pontifical et les commissions Justice et Paix d'autres pays. Au niveau national, elle entretient une étroite coopération avec les organisations évangéliques; cette coopération œcuménique s'exprime le plus

nettement dans la «Gemeinsame Konferenz Kirche und Entwicklung» (GKKE, Conférence conjointe Eglise et développement). Dans l'intérêt d'un vaste mouvement social de solidarité et de paix, Justice et Paix figure aussi dans les rassemblements d'acteurs de la société civile (Forum Menschenrechte [Forum des droits de l'homme], Verband entwicklungspolitischer Nichtregierungsorganisationen [VENRO, Association des organisations non-gouvernementales s'occupant de politique de développement], Plattform Zivile Konfliktbearbeitung [Plateforme de traitement civile des conflits], etc.).

Tâches

- La Commission allemande Justice et Paix s'efforce de réunir en réseau les acteurs de l'Eglise qui s'occupent des questions internationales. Elle se considère comme une voix *conjointe* dans l'opinion religieuse, dans la société et la politique. Le développement, la paix et les droits de l'homme sont des thèmes traités par la commission.
- Justice et Paix élabore des concepts innovants pour perfectionner le travail de l'Eglise dans ces domaines thématiques.
- La commission veut aussi sensibiliser les chrétiens aux problèmes de la justice internationale et de la paix.
- Au niveau de la sphère sociale et politique, Justice et Paix apporte la contribution de l'Eglise dans la configuration de la politique de développement, de paix et des droits de l'homme en Allemagne. La commission maintient sur ces questions un dialogue continu avec le parlement, le gouvernement, les partis et les acteurs sociaux.
- Les programmes de dialogue et de travail sur le terrain réalisés par Justice et Paix donnent aux gestionnaires et décideurs religieux, sociaux et politiques, la possibilité de rencontrer les pauvres et les victimes de violations des droits de l'homme dans les pays en développement. Ces programmes ne servent pas seulement à sensibiliser et qualifier les gestionnaires et décideurs en Allemagne; ils sont aussi un instrument de mise en valeur des nouvelles perspectives pour améliorer les programmes politiques et religieux en cours au sein de la politique pour «le tiers-monde».

Adresses

Commission pour les affaires de l'Eglise universelle:

**Kommission für weltkirchliche Aufgaben (X)
der Deutschen Bischofskonferenz**

– Sekretariat/Zentralstelle Weltkirche –

Kaiserstraße 163

D-53113 Bonn

Tel.: ++49 (0) 228-10 32 84

Fax: ++49 (0) 228-10 33 35

E-mail: zsweltkirche@dbk.de

Deutscher Katholischer Missionsrat

Am Knöcklein 13

D-96049 Bamberg

Tel.: ++49 (0) 951-5 10 15

Fax: ++49 (0) 951-5 10 17

E-mail: dkmr@orden.de

missio – Internationales Katholisches Missionswerk

Goethestraße 43

D-52064 Aachen

Tel.: ++49 (0) 241-75 07-00

Fax: ++49 (0) 241-75 07-335

E-mail: praesident@missio-aachen.de

Internet: www.missio-aachen.de

missio – Internationales Katholisches Missionswerk

Pettenkoferstraße 26

D-80336 München

Tel.: ++49 (0) 89-51 62-0

Fax: ++49 (0) 89-51 62-335

E-mail: missio@missio-muc.de

Internet: www.muenchen.missio.de

Egalement: Service de coordination pour les prêtres Fidei Donum en Afrique, Asie, Océanie

Œuvre missionnaire de l'enfance:

KINDERMISSIONSWERK – Die Sternsinger

Stephanstraße 35

D-52064 Aachen

Tel.: ++49 (0) 241-44 61-0

Fax: ++49 (0) 241-44 61-40

E-mail: kontakt@kindermissionswerk.de

Internet: www.kindermissionswerk.de; www.sternsinger.de

Œuvre missionnaire des femmes:

**FRAUENMISSIONSWERK –
Päpstliches Missionswerk der Frauen in Deutschland**

Ravensteynstraße 26

D-56076 Koblenz

Tel.: ++49 (0) 261-7 35 96

Fax: ++49 (0) 261-9 73 24 08

E-mail: Frauenmissionswerk.ZKO@t-online.de

Bischöfliches Hilfswerk Misereor e.V.

Mozartstraße 9

D-52064 Aachen

Tel.: ++49 (0) 241-442-0

Fax: ++49 (0) 241-442-188

E-mail: postmaster@misereor.de

Internet: www.misereor.de

Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe e.V. (AGEH)

Ripuaerenstraße 8

50679 Köln

Tel.: ++49 (0) 221-8896-0

Fax: ++49 (0) 221-8896-100

E-mail: AGEH-mail@t-online.de

Internet: www.ageh.de

Bischöfliche Aktion ADVENIAT

Am Porscheplatz 7

D-45127 Essen

Tel.: ++49 (0) 201-17 56-0

Fax: ++49 (0) 201-17 56-111

E-mail: zentrale@adveniat.de

Internet: www.adveniat.de

Egalement: Service de coordination pour les prêtres Fidei Donum en Amérique Latine

RENOVABIS

Kardinal-Döpfner-Haus

Domberg 27

D-85354 Freising

Tel.: ++49 (0) 8161-53 09-0

Fax: ++49 (0) 8161-53 09-11

E-mail: Renovabis@t-online.de

Internet: www.renovabis.de

Egalement: Service de coordination pour les prêtres Fidei Donum en Europe Centrale et de l'Est

Caritas International

Karlstraße 40

D-79004 Freiburg

Tel.: ++49 (0) 761-2 00-0

Fax: ++49 (0) 761-2 00-572

E-mail: postmaster@caritas.de

Internet: www.caritas.de

Deutsche Kommission Justitia et Pax

Kaiser-Friedrich-Straße 9

D-53113 Bonn

Tel.: ++49 (0) 228-103-217

Fax: ++49 (0) 228-103-318

E-mail: Justitia_et_Pax_Deutschland@t-online.de